

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** 141 (1996)  
**Heft:** 4

**Erratum:** Rectificatif  
**Autor:** PID:177

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



périeurs, faites de manière si générale que les participants sont obligés de chercher péniblement entre les lignes ce qui les concerne.

– Un ennemi qui n'est pas pris au sérieux et qui, par principe, n'a pas d'autre intention que de pousser de A à B, en s'empêtrant dans notre verrou

d'infanterie, ce qui nous donnera l'occasion de lancer une belle action de flanc victorieuse contre son secteur de regroupement. On considère l'ennemi comme vraiment complaisant, puisqu'il veut bien déboucher sur le terrain prévu pour notre riposte !

En dernière analyse, la troupe ne paie-t-elle très

cher la sauvegarde de la sacro-sainte liberté de manœuvre de ses commandants dans le domaine de l'instruction ? Ceux-ci ne doivent-ils pas admettre que leur rôle actuel est davantage de gérer des formations d'instruction que de commander des unités de combat ?

**A. R.**

## Rectificatif

Dans la *RMS* de janvier dernier, numéro spécial consacré aux Forces aériennes, nous avons attribué faussement la photo de la page de couverture. En réalité, cette photo et la plupart de celles qui illustrent les articles consacrés à la DCA ont été faites par l'adjudant sous-officier E. Bohnenblust. Avec nos excuses... (réd.)